



FORMATION DIPLÔMANTE DE NIVEAU 4 BREVET PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE



Formation par Apprentissage & Formation Continue

OBJECTIFS

Concrétiser un projet professionnel d'installation (en qualité de responsable d'entreprise agricole).
Acquérir la capacité professionnelle prévue par les textes afin d'obtenir des aides à l'installation.
Apprendre à piloter et à gérer une entreprise agricole respectueuse de l'environnement.

Taux réussite 2021 : 75%

Taux d'insertion 2020 : 80%

Taux de satisfaction des apprenants
2022 : 80%

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



MÉTIERS

- Chef.fe d'exploitation agricole
- Salarié.e hautement qualifié.e agricole
- Chef.fe d'équipe

POURSUITE D'ÉTUDES ENVISAGEABLE

- BTSA Agronomie et cultures durables

Renseignements et inscription

Référent administratif

05 63 04 20 83

cfppa.moissac@educagri.fr

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Aucun frais
pédagogique

Formation
en Alternance

Partenariat
sur le territoire

Individualisation
du parcours

Présentiel pour
arboriculture &
maraîchage
FOAD pour autres
productions

Se former en Agriculture



Le CFAA & le CFPPA de Tarn et Garonne bénéficient pour certaines de ses actions, de financements émanant du conseil Régional Occitanie.

	Apprentissage	Formation Continue
Lieu de formation	Site de Moissac Chemin de Montescot 82200 Moissac	
Modalités de recrutement	Entretien de motivation avec le centre de formation	- Avoir un dossier de financement accepté (nous contacter pour connaître les financements possibles) : Places région, CPF, CPF de Transition, OPCO... - Entretien de motivation avec le centre de formation
Durée et rythme de la formation	Formation sur 2 ans : Janvier 2024 à Novembre 2026 1 000 heures en centre de formation 29 semaines 1 890 heures de formation pratique en entreprise 54 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés	Formation sur 10 mois : Janvier 2024 à Novembre 2024 1 000 heures en centre de formation 34 semaines 364 heures de formation pratique en entreprise 10 semaines de stage
Modalités d'évaluation et Obtention du diplôme	- Validation de l'ensemble des 5 blocs de compétences obligatoires et 2 au choix pour obtenir le diplôme. - Possibilité de rattrapage pour chaque bloc de compétences en cas d'échec au 1er passage. - Evaluation orale et/ou pratique avec un jury de formateurs par bloc de compétences. - Possibilité de valider 1 ou plusieurs blocs de compétence.	
Prérequis	- Avoir entre 16 et 29 ans (pas de limite d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap) - Avoir un diplôme de niveau 3 min inscrit au titre RNCP (CAP, BEP...) - Signature d'un contrat d'apprentissage	- Avoir 18 ans min - Avoir un diplôme de niveau 3 min, inscrit au titre RNCP (CAP, BEP...) - Justifier d'un an d'expérience en lien avec le métier ou trois ans d'expérience dans un autre domaine.

APPRENTISSAGE & FORMATION CONTINUE

C.1 Se situer en tant que professionnel (obligatoire)

DÉVELOPPER UNE CULTURE

PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LE VIVANT 36 H

SE POSITIONNER DANS LES DIFFÉRENTES
TYPES D'AGRICULTURE, LEUR HISTOIRE,
LEUR FONDEMENT ET LEUR ORGANISATION 32 H

C.2 : Piloter le système de production (obligatoire)

RÉGULER L'ACTIVITÉ AU REGARD DE
LA STRATÉGIE, DES OPPORTUNITÉS
DES ÉVÈNEMENTS 56 H
GÉRER LE TRAVAIL 40 H

C.3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (obligatoire)

COMBINER LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS
LIÉES AUX PRODUCTIONS 96 H
METTRE EN ŒUVRE LES OPÉRATIONS
LIÉES À LA CONDUITE DES PRODUCTIONS 248 H

C.4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (obligatoire)

PORTER UN DIAGNOSTIC SUR LES RÉSULTATS
DE L'ENTREPRISE À L'AIDE D'INDICATEURS
TECHNICO-ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS 84 H
RÉALISER DES CHOIX POUR L'ENTREPRISE
EN MATIÈRE FISCALES ET JURIDIQUE 56 H

C.5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise (obligatoire)

COMMERCIALISER UN PRODUIT OU UN SERVICE 62 H
NÉGOCIER DANS LE CADRE D'UN CONTRAT
OU D'UN PROJET COLLECTIF 66 H

UCARE au choix

TRANSFORMATION DES PRODUITS VÉGÉTAUX

ISSUS DE L'EXPLOITATION EN RESPECTANT
LES NORMES DE SÉCURITÉ, D'HYGIÈNE
ET D'ENVIRONNEMENT 105 H

CRÉER, MENER ET GÉRER UNE ENTREPRISE

AQUACOLE/HYDROPONIQUE
ET/OU AQUAPONIE 105 H

2 UCARES proposées si pas de C.3 suivies arbo/maraichage

CONDUIRE UN ATELIER DE PRODUCTION

ARBORICOLE 70H

CONDUIRE UN ATELIER MARAÎCHER 70H

Autres

TRE/ CITOYENNETÉ 20 H

SST/ PRAP 30 H

Numéro de
déclaration d'activité
7382P00782